

Projet financé par l'Etat au titre du Fonds vert - France nation verte

# Préservation et renforcements des populations de plantes messicoles en Auvergne-Rhône-Alpes

## CONTEXTE DU PROJET

Les plantes messicoles et les plantes inféodées aux vignes et vergers font l'objet d'un Plan national d'actions, décliné en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022. Le plan régional d'actions (PRA) vise 89 taxons dont certains représentent un enjeu de conservation très important et prévoit la mise en œuvre d'actions de préservation de ces taxons. Le présent projet permettra de mettre en place plusieurs de ces actions.



## OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Contribuer à la préservation des stations de plantes messicoles connues
- Favoriser la réimplantation ou le renforcement de populations de messicoles dans l'espace agricole en AURA
- Mesurer l'efficacité des mesures de réimplantation, renforcements ou préservation des populations de messicoles
- Sensibiliser le monde agricole à la thématique des messicoles en organisant des sessions d'échange et des visites de fermes
- Préserver la flore patrimoniale des vignes et vergers.



## OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Contribuer à la préservation des stations de plantes messicoles connues
- Favoriser la réimplantation ou le renforcement de populations de messicoles dans l'espace agricole en AURA
- Mesurer l'efficacité des mesures de réimplantation, renforcements ou préservation des populations de messicoles
- Sensibiliser le monde agricole à la thématique des messicoles en organisant des sessions d'échange et des visites de fermes
- Préserver la flore patrimoniale des vignes et vergers.



## ACTIONS DU PROJET

**Action 1 - Favoriser** la prise en compte des plantes messicoles dans les démarches de veille foncière ou d'accompagnement des agriculteurs

**Action 2 - Construire** un réseau de parcelles conservatoires (objectif principal = préservation des messicoles) et un réseau de parcelles favorables (adaptation des pratiques)

**Action 3 - Evaluer** les mesures de préservation des plantes messicoles

**Action 4 - Déployer** des actions de conservation en faveur des plantes patrimoniales des vignes et vergers.

## FINANCEMENT

Le programme d'actions couvre la période novembre 2024 - octobre 2027.

Le projet est cofinancé par l'Etat au titre du "Fonds vert - France nation verte".

Le coût total du programme est de 70 244 €.

Montant total accordé au CBNA par l'Etat au titre du "Fond vert - France nation verte" : 56 196 €

